

AMIS – Système d’information sur les marchés agricoles

19 décembre 2025



Le [Système d’information sur les marchés agricoles \(AMIS\)](#) est une plateforme internationale qui permet aux États de coordonner leurs réponses en période d’instabilités et d’incertitudes commerciales. Créé en 2011 à la suite de la flambée des prix alimentaires de 2007-2008 et 2010, l’AMIS résulte d’une initiative conjointe des ministres de l’agriculture du G20, alors sous présidence française. Il rassemble les pays membres, mais aussi l’Espagne et sept grands États producteurs de blé, maïs, riz et soja. Le suivi des engrais et des huiles végétales a été ajouté à la plateforme depuis le début de la guerre en Ukraine.

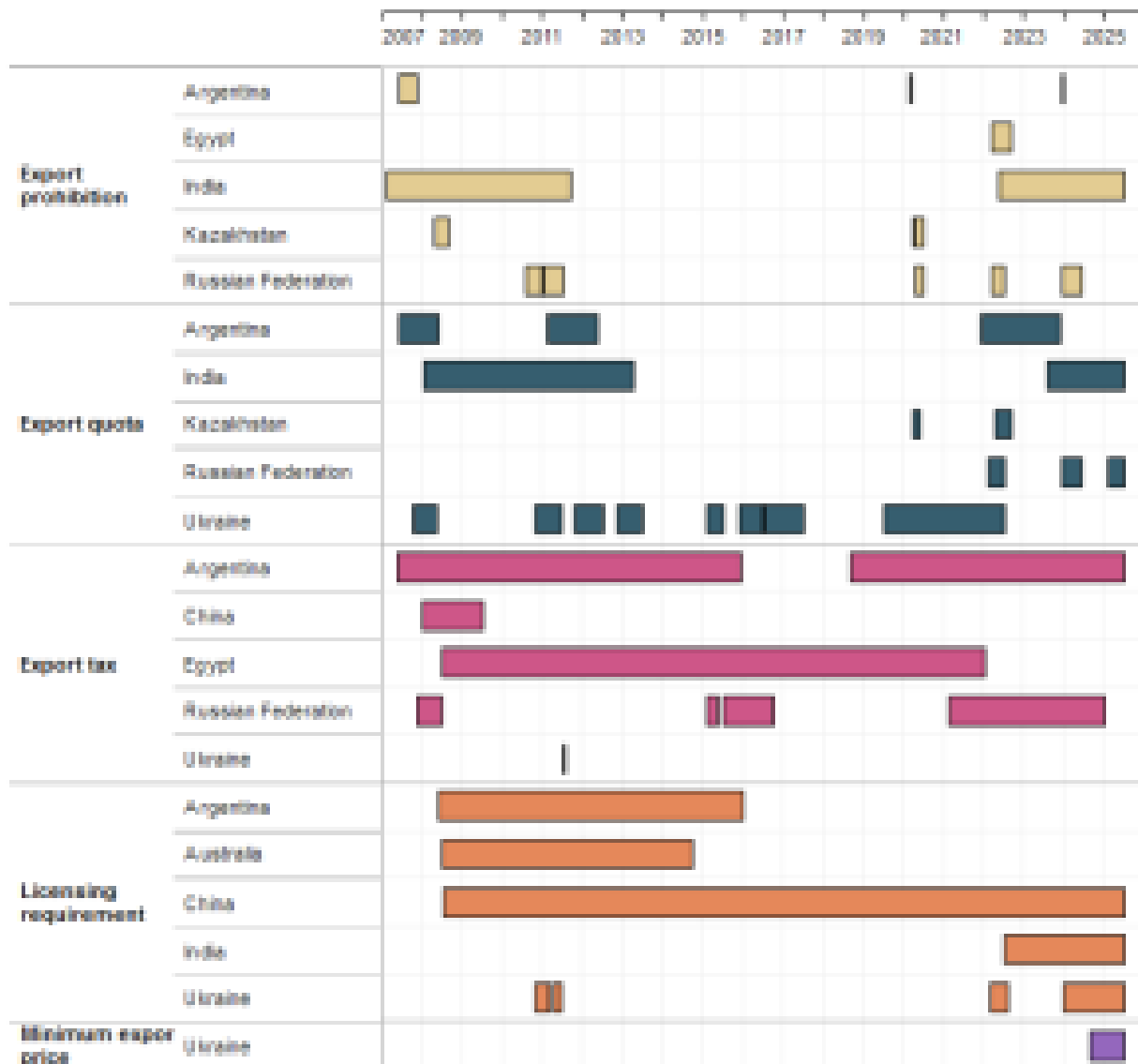
Financé par différents bailleurs et entités internationales (ex. subvention de 1,2 million d’euros par la direction générale de l’agriculture de l’Union européenne en 2024), l’AMIS comprend trois organes principaux. Le groupe d’information sur les marchés mondiaux et les politiques commerciales collecte et diffuse des données actualisées et comparables sur les produits couverts. Le forum de réaction rapide permet des échanges précoces entre décideurs, en cas de perturbation des marchés. Enfin, le secrétariat produit des évaluations et des analyses. Regroupant dix organisations (ex. Organisation des Nations unies pour l’agriculture et l’alimentation – FAO, Organisation mondiale du commerce – OMC), il s’appuie sur une petite équipe opérationnelle hébergée par la FAO et accueille des experts détachés par les pays participants, dont la France.

Les activités de l’AMIS comportent trois volets : suivi des marchés et alimentation d’une base de données pour chaque produit ciblé (production, usages, stocks, commercialisation) ; répertoire d’informations sur les politiques commerciales et leur évolution par produit (figure) ; renforcement des capacités des pays participants.

Politiques de restriction aux exportations de blé mises en œuvre par les pays membres de l’AMIS (2007-2025)

Commodity class

Wheat

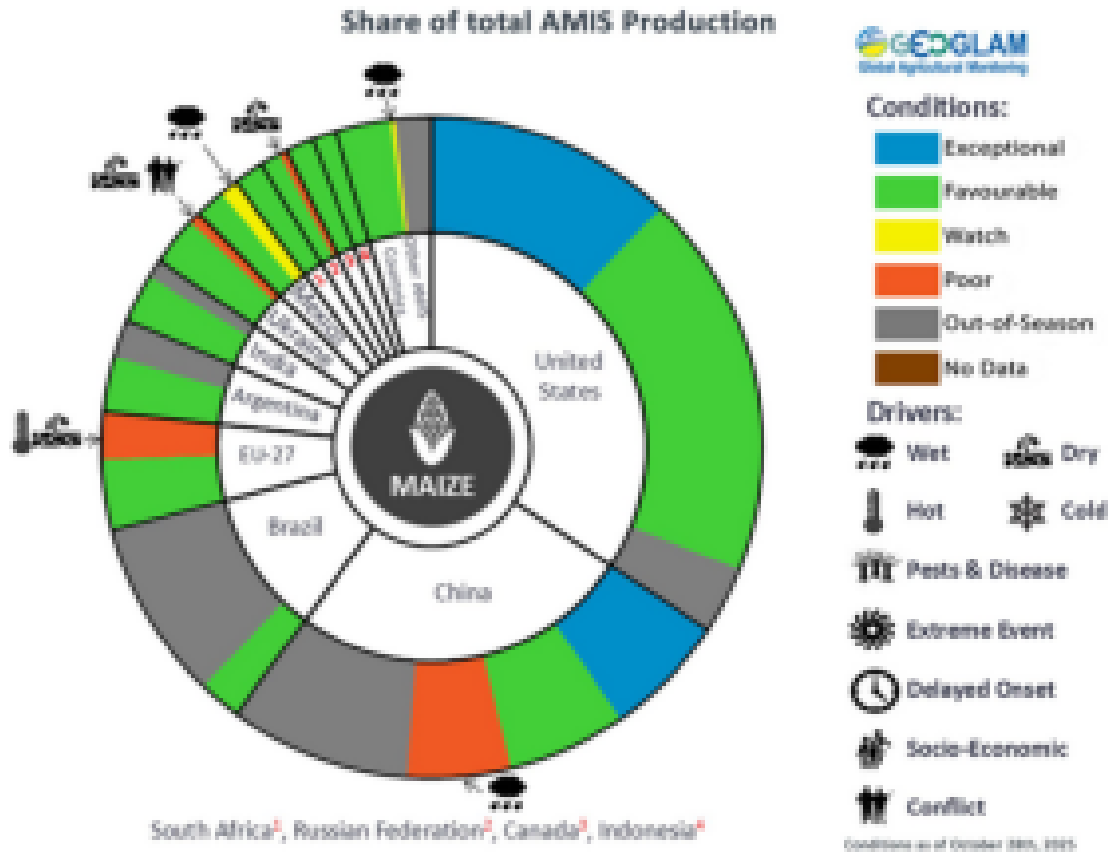


Source : AMIS

Lecture : ce graphique présente les pays de l'AMIS qui ont instauré des mesures restrictives aux exportations (interdiction, quota, taxe, obligation de licence, prix minimum) pour le blé, au cours de la période 2007-2025.

L'AMIS diffuse des actualités quotidiennes et hebdomadaires sur les marchés et les politiques commerciales. Son [Market Monitor](#) mensuel fait une analyse approfondie des marchés. Il comprend un article principal (ex. [la production d'ammonium bas carbone](#) ; les politiques de stockage céréalier) et des rubriques sur les conditions de production, l'évolution des prix, les perspectives des marchés, les informations relatives au fret maritime, etc. L'ensemble est enrichi d'encadrés synthétiques et de supports graphiques (figure).

Conditions de production du maïs dans les pays membres (en date du 28 octobre 2025)



Source : AMIS

Lecture : pour chacun des pays producteurs de maïs membres de la plateforme AMIS, ce diagramme met en avant les conditions de production en 2025 (ex. conditions favorables à exceptionnelles aux États-Unis) et les grands facteurs explicatifs (événements météorologiques, ravageurs et maladies, conflits, etc.).

Delphine Acloque

Centre d'études et de prospective

Source : <https://www.amis-outlook.org/home>